

Procédure pour accéder au kit de formation en ligne « Construire un dispositif judiciaire innovant de traitement de la toxicomanie »

L'École nationale de la magistrature (ENM), avec le soutien de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) a élaboré un kit de formation en ligne dédié aux prises en charge innovantes de délinquants souffrant de problématiques addictives.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre les mécanismes de l'addiction et la nécessité d'adapter la pratique judiciaire à cette problématique spécifique ;
- Découvrir et comprendre le fonctionnement/les facteurs de réussite d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » ;
- Mesurer la plus-value d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » par rapport à l'obligation de soin, notamment via l'expérience acquise à l'international ;
- Identifier les étapes de construction d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » côté parquet et côté siège, et les moyens de la pérenniser ;
- Comprendre la particulière vulnérabilité des jeunes face aux substances addictives.

→ Pour pouvoir accéder au kit, voici la marche à suivre :

- Remplir le formulaire disponible en ligne via ce lien : <https://e-formation.enm.justice.fr/upload-enm/aide/index.php?site=moodle>

Lorsque vous aurez rempli ce formulaire, votre demande sera envoyée puis traitée par l'ENM dans un délai de maximum 15 jours. À l'issue de ce délai, vous recevrez un mail avec toutes les modalités de connexion au kit de formation.
